

Énergie

Le magazine
intercommunal

Le Château-d'Olonne • Les Sables-d'Olonne • Olonne-sur-Mer

N° 16 - Mai 2013

Océane

**Nouveau réseau
de bus : lancement
d'Oléane le 8 juillet**



Communauté de
Communes des
Olonnes

l'Énergie océane aux Sables d'Olonne

Une agglomération qui bouge

Toujours la même et pourtant toujours différente...

L'agglomération des Olonnes pourrait, tout comme la mer, être définie en ces termes. Changeante, parce que vivante, elle s'agrandit continuellement.

Cette évolution impose aux élus de repenser sans cesse l'espace urbain et les infrastructures qui en dépendent.

Rattrapé par l'extension de l'agglomération et avant tout destiné aux scolaires, le réseau de transports urbains Tusco avait besoin d'évoluer. À partir du 8 juillet, il adoptera un nouveau nom – Oléane – et proposera un meilleur maillage du territoire. Adapté aux besoins de l'ensemble des habitants, il permettra désormais de circuler en toute facilité d'une commune à l'autre et de relier les zones résidentielles aux zones commerciales ou d'activités. Les nouvelles infrastructures – telles le pôle santé et le futur complexe aquatique – ne sont pas oubliées.

Du côté de la Vannerie, l'avenir se prépare.

La prochaine implantation d'un data center amorcera l'accueil d'entreprises dédiées au numérique. Ce nouveau pôle devrait par ailleurs être

à l'origine de la création d'emplois et d'une croissance accrue.

Qui dit jeunes actifs, dit enfants. Les plus petits bénéficieront, dès fin 2014, d'une nouvelle crèche, située sur le boulevard de l'Île-Vertime. Cet équipement permettra aux deux petites structures du centre-ville ainsi qu'à la crèche associative des Petits Lutins de déménager dans des locaux modernes et rendra possible l'ouverture de 12 places supplémentaires. Anticiper sur les besoins futurs de ses habitants, telle est la mission que poursuit, jour après jour, la CCO.

Louis GUEDON

Président de la CCO

Membre honoraire du Parlement - Maire des Sables-d'Olonne

Yannick MOREAU

1^{er} Vice-Président de la CCO - Député-Maire d'Olonne-sur-Mer

Isabelle DOAT

2^e Vice-Présidente de la CCO - Adjointe à l'environnement au Château-d'Olonne

“un meilleur maillage du territoire”



Folle Journée - 1 semaine

Répétition générale pour le Conservatoire de musique Marin-Marais en vue de la Folle Journée 2013.



SOMMAIRE

ÉCONOMIE

- Un pôle numérique très branché

4

AMÉNAGEMENT

- Sentier cyclable littoral : le dernier kilomètre

5

TRANSPORTS

- Oléane va vous transporter !

6

CADRE DE VIE

- Lutter contre les eaux parasites

8



Folle Journée - 2 heures

Ambiance fébrile avant le concert Vendée cordes donné au Vendéspace. Les violonistes du Conservatoire prennent le la.



Folle Journée Jour et heure J

Le 27 janvier, les élèves de l'agglomération des Olonnes ont participé à quatre concerts de la Folle Journée et fait vibrer les spectateurs.



www.cc-olonne.fr



Folle Journée Jour et heure J

Beau succès pour la fanfare de trombones dirigée par Marc Pinson, enseignant du Conservatoire Marin-Marais. Le Manège, à La Roche-sur-Yon, a fait salle comble.

SOCIAL

- Une nouvelle crèche en 2014

10

CADRE DE VIE

- Poussez les portes du Conservatoire!

11

Énergie Océane

Magazine d'information n° 16 - Mai 2013

Sur le Web... La Communauté de Communes des Olonnes anime un site Internet où sont présentés tous ses services.

www.cc-olonne.fr

Directeur de la publication : Louis Guédon

Réalisation graphique : Le Square Deshoulières • Rédaction : Edito

Photos, cartes et illustrations : Conservatoire de musique Marin-Marais, Service Communication de la CCO (Virginie Roux), Service SIG de la CCO (Freddy Vignnon- Orthophoto 2010 de l'IGN), Olivier Gillier, stem pl, Alexandre Lamoureux, Fotolia (lightpoet, auremar, Picture-Factory), Oléane, Tetrarc, Alix Laveau

ISSN : 1770-9873



10-31-1292 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Un pôle numérique très branché

Début 2014, le site de la Vannerie accueillera un data center autour duquel devrait se greffer toute une filière du numérique.

L'entreprise nantaise Oceanet Technology a choisi le site de la Vannerie, à l'entrée de l'agglomération, pour ouvrir, dans un an, son quatrième data center. Avec sa multitude de serveurs, ce centre d'hébergement des données informatiques va se déployer sur un peu plus de 3000m². Il sera situé de façon stratégique juste à côté du pôle santé: son installation était en effet conditionnée par la présence indispensable de la fibre optique.

Une filière porteuse

Destiné à être le véritable élément structurant du futur pôle numérique, le data center devrait fédérer autour de lui toute une filière. Dans un avenir proche, des entreprises auront la possibilité de s'installer sur site et de bénéficier des équipements technologiques et de l'aura générée par le pôle. Parmi elles, on trouvera des créateurs de sites web, des spécialistes de stratégies web, des opérateurs télécoms, etc.

Dans un premier temps, le pôle



numérique devrait constituer un pôle d'ingénierie conséquent et les ambitions à moyen terme sont grandes. Le site a en effet vocation à se densifier et à créer de nouveaux emplois. La petite «Silicon Valley vendéenne» comme on la surnomme déjà disposera de terrains spécifiques.

Porté par la CCO, le Conseil général, l'association Entreprises des Olonnes, Vendée

Expansion, et la Chambre de commerce et d'industrie, ce premier pôle numérique créé en Vendée répond à un véritable choix stratégique. Les élus sont en effet soucieux de prendre part au développement d'une filière très porteuse offrant d'intéressantes perspectives en termes de croissance et d'emplois.

L'avenir s'annonce donc sous l'ère du numérique au Pays des Olonnes.

Etic 85 : coups de pouce aux entreprises

Permettre aux créateurs ou repreneurs d'entreprises de démarrer leur activité dans les meilleures conditions, c'est l'objectif d'Initiative Vendée Centre Océan (ancien Etic 85).

Le Comité local du Pays des Olonnes a récemment accordé des prêts à taux zéro à quatre créateurs d'entreprises :

- 6 000 euros à Didier Minaud (Deci 85, contrôle et maintenance de la défense extérieure contre l'incendie),
- 11 000 euros à Brendan Ver (Batilib, bureau d'études thermiques en bâtiment),
- 3 000 euros à Marie Catelan (Les Sushis de Marie, vente à emporter de sushi)
- 7 000 euros à Olivier Gillier (SRH, réparation et restauration d'appareils horaires).

Rappelons que ces prêts personnels à taux zéro remboursables sur trois ans, sont accordés par un jury après audition de l'entrepreneur.

Contact : 02 51 96 88 88

Des lits pour les saisonniers

Trouver un hébergement pour la saison s'apparente souvent à un casse-tête ! Conscientes du problème, la CCO et la Région des Pays de la Loire accueillent, chaque été, depuis trois ans, des saisonniers au lycée professionnel Eric-Tabarly d'Olonne-sur-Mer. Cent lits sont disponibles, en chambre double ou chambre simple, pour loger, à un coût très raisonnable, les jeunes ou les personnes en recherche d'emploi. Face au succès croissant de ce mode d'hébergement, l'opération sera renouvelée cette année encore du 30 juin au 31 août.

Contact : Escalesouest 06 73 93 16 78

Pépinière et villages d'entreprises entrées et sorties

La société Ter'Nat a quitté la pépinière d'entreprises fin février pour s'installer au parc Actilonne. Elle a été remplacée par l'entreprise Robin Coulon Mécanique (cyclomoteurs et motos) et par Base World (équipements et accessoires pour le parachutisme). Deux bureaux de 24 m² et deux ateliers de 133 et 145 m² sont encore disponibles en pépinière. Du côté du village d'entreprises, c'est l'Imprimerie des Olonnes qui vient de s'implanter. Il reste encore un atelier de 300 m² vacant. Enfin, l'entreprise Simab a rejoint le village nautique où trois halls sont encore disponibles.



Entretien

Bénéficiaire d'un prêt d'honneur

**Olivier Gillier –
maître horloger**

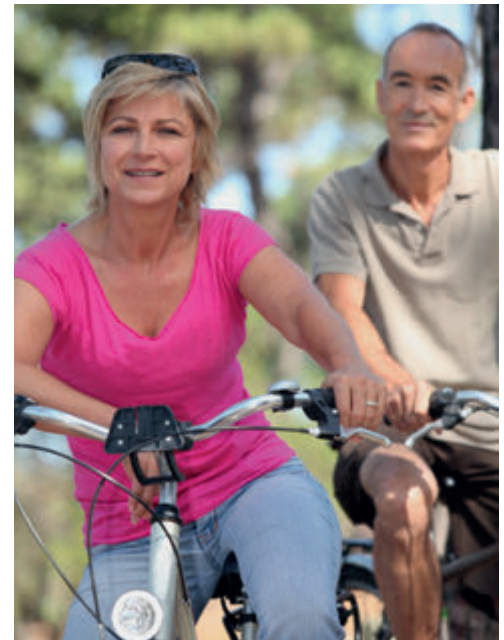
« Installé aux Sables-d'Olonne depuis quelques années, j'ai bénéficié de l'aide d'Initiative Vendée Centre Océan lorsque j'ai créé mon atelier de réparation et de restauration horlogère en octobre à la Chaume avec la volonté de faire un vrai travail d'artisan haut de gamme. Titulaire du brevet de maîtrise horlogère et ancien formateur pour un centre d'apprentis, j'ai quinze ans d'expérience auprès de marques de montres horlogères suisses haut de gamme. Mais pour agréer mon atelier auprès des grandes marques, il me fallait un outillage très spécifique et coûteux. J'ai donc déposé mon dossier auprès d'Initiative Vendée Centre Océan et j'ai pu obtenir un prêt de 7 000 euros. Je suis aujourd'hui en pleine prospection commerciale pour faire de la sous-traitance auprès des joailleries. Mais je suis aussi à la disposition des particuliers et j'assure tout aussi bien la réparation des montres que des horloges ! »

**Société réparatrice
horlogère – 96, rue de la
Marion, 85100 Les Sables
d'Olonne – Tél. 02 51 23 74 16**

Sentier cyclable littoral : le dernier kilomètre

Des travaux seront lancés, dans l'année, pour aménager le dernier tronçon du sentier cyclable littoral, sur la commune d'Olonne-sur-Mer. Promenade sur le futur sentier.

D'ici 2014, il sera possible d'emprunter les vingt kilomètres de sentier cyclable littoral aménagés en itinéraire propre sur le territoire du Pays des Olonnes. Ce circuit dédié aux déplacements doux – vélo, piétons, trottinette... – s'intègre dans l'ambitieux programme de sentier cyclable littoral vendéen. Initié il y a dix ans par le Conseil général, il s'étend sur environ 180 km tout au long de la côte. Un dernier tronçon d'un peu moins d'un kilomètre est actuellement en cours d'aménagement sur la commune d'Olonne-sur-Mer. Il fait la jonction avec deux autres sentiers, celui qui traverse la forêt d'Olonne et celui qui enjambe l'Auzance et se poursuit ensuite sur la commune de Brem-sur-Mer. Cette dernière portion présente la particularité de traverser le village des Granges : l'opération permet donc aussi de requalifier le cœur du village et, notamment, de limiter à 30 km/h sa traversée par les automobilistes. Aménagée le long de la voirie déjà existante, la piste cyclable sera séparée de la voirie par un chasse-roue dans le village et une lisse en bois le long de la forêt de façon à ce qu'elle s'intègre le mieux possible dans le paysage.



Réalisé par la CCO avec le soutien financier du Département et de la Région qui subventionnent les travaux à hauteur de 80 %, ce sentier mobilisera un budget total de 265 000 euros HT.

EN BREF

Le boulevard du Vendée-Globe à l'étude

Voie communautaire, le boulevard du Vendée-Globe est victime de son succès ! Afin d'évaluer les conditions de circulation de cette infrastructure devenue indispensable à la population, une étude est lancée. L'objectif est multiple : quantifier les engorgements aux heures de pointe, prendre la mesure des reports de circulation existants, améliorer la place des deux roues. Menée dans le cadre de la Politique Globale de Déplacements, l'étude permettra aussi de vérifier s'il est opportun de créer une voie spécifique pour les bus sur l'ensemble du boulevard. Et d'imaginer des solutions pour donner à cette voie un caractère plus urbain ■

Complexe aquatique : ça démarre !

Le démarrage des travaux du complexe aquatique sur le site des Plesses, au Château-d'Olonne, est imminent : le chantier devrait durer un peu plus de quatorze mois pour une ouverture prévue à la rentrée 2014. Les études sur le papier sont désormais terminées. Le chantier du futur complexe aquatique entrera en phase visible à la fin de l'été. Avec ses trois bassins et ses toboggans, cet équipement représente un investissement de 8,5 millions d'euros HT pour les seuls travaux ■

Oléane va vous trans

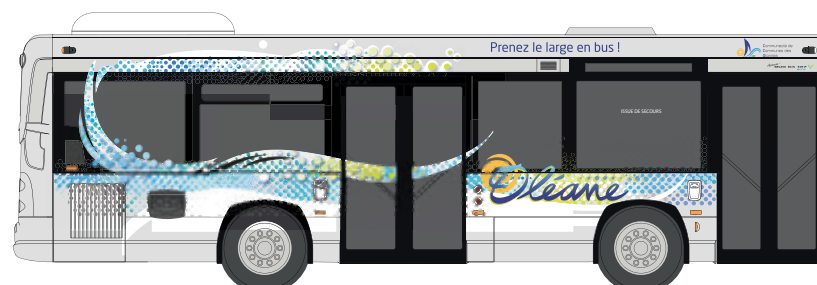
Un futur point de vente

Une agence commerciale ouvrira prochainement dans le centre-ville des Sables-d'Olonne : les usagers pourront y acheter leurs titres de transport, souscrire un abonnement et obtenir le plan du réseau et divers renseignements. Les différents points de vente où l'on peut actuellement acheter les carnets et tickets à l'unité seront maintenus.

Le 8 juillet, les habitants du Pays des Olonnes vont enfin disposer d'un véritable réseau de transport en commun dénommé Oléane. Présentation.

La fin du contrat avec l'ancien prestataire a été l'occasion pour la CCO de repenser entièrement son réseau de transports publics urbains, jusqu'alors presque exclusivement tourné vers les scolaires. « Le souhait des élus était de créer un vrai maillage entre les trois communes et d'offrir un nouveau service à la population notamment en favorisant le déplacement des actifs, explique Émilie Lacroix, du cabinet de conseil MBC-MBO qui a accompagné le projet. Chacun est conscient de l'intérêt qu'il y aurait à reporter les déplacements en voiture sur les transports en commun. »

L'enquête déplacements menée entre septembre 2010 et janvier 2011 - voir encadré - avait



HEULIEZ GX 127 C - (9,4M - 2008)



EN BREF

Une approche globale

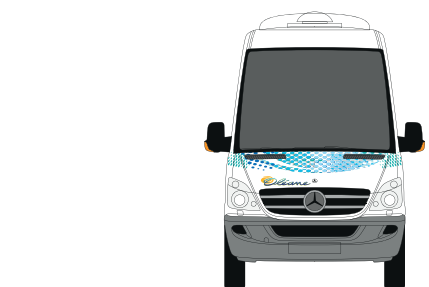
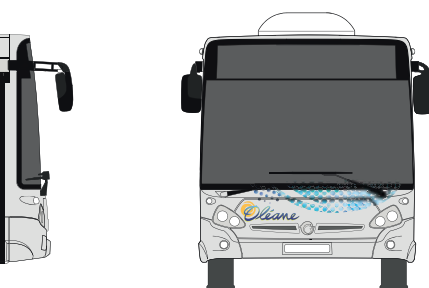
Approuvée en novembre 2012, la Politique Globale de Déplacements (PGD) est, à l'échelle du territoire de la CCO, le pendant au plan de déplacement urbain (PDU) obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Cette démarche volontaire a pour objectif d'orchestrer un usage coordonné de tous les modes de déplacement et de valoriser les modes doux et le covoiturage. Le développement d'un réseau de transport urbain attractif et l'amélioration des pistes cyclables font partie au premier chef des quatorze actions inscrites dans le plan ■

déjà permis de connaître avec précision les flux quotidiens des ménages et de pointer les éventuels besoins en termes de transports urbains. Mais l'ancien réseau était structuré de telle façon qu'il n'était pas facile d'attirer de nouveaux clients : les lignes et les horaires étaient surtout adaptés aux collégiens et lycéens. « Lors des vacances scolaires, tout s'arrêtait, ajoute Émilie Lacroix. Le réseau était par ailleurs historiquement

orienté sur Les Sables-d'Olonne alors même que les trois communes ont désormais des populations équivalentes. » Quant aux nouveaux équipements, comme le pôle santé, ils verront leur desserte renforcée.

Ce sera le cas à partir du 8 juillet : le pôle hospitalier sera directement relié aux trois communes. A terme, le futur complexe aquatique sera, bien sûr, doté d'un arrêt. Il y avait jusqu'ici quatre lignes structu-

porter !



rantes, quatre lignes scolaires et trois lignes touristiques... Le nouveau réseau sera composé de neuf lignes régulières qui fonctionneront toute l'année avec des horaires similaires. En tout, ce sont 835 000 km/an qui seront parcourus contre 400 000 auparavant.

19 bus contre 12

«Le nouveau réseau a par ailleurs été conçu pour desservir les grands pôles de trafic entre eux :

des zones d'habitations aux zones d'activités, commerciales, scolaires ou encore de loisirs», précise Émilie Lacroix. Un besoin de connexion entre la Chaume et les zones commerciales et d'activités économiques du nord des Sables-d'Olonne avait été soulevé lors de l'enquête déplacements: la ligne 4 y répond. Le réseau a également été cadencé avec, sur certaines lignes, un bus toutes les vingt à trente minutes aux heures de pointe. C'est le cas de la ligne 1 qui relie le bourg d'Olonne-sur-Mer au centre-ville des Sables-d'Olonne (un flux important avait été identifié par l'enquête déplacements). Enfin, des pôles de correspondance, la « gare » et le « Jet-d'Eau », verront converger la majorité des lignes.

Nouveau maillage, nouveau réseau, nouveaux bus – dix-neuf contre douze –, nouveaux horaires... Et, on l'espère, de nouveaux voyageurs ! Le délégataire de la CCO table sur 600 000 voyages dès 2014, contre 300 000 actuellement, et sur une progression tous les ans. Les recettes annuelles devraient également évoluer de 180 000 euros HT à plus de 400 000 euros dès 2014. «La CCO a multiplié son budget transport par deux. Il s'agit d'un vrai pari mais ce nouveau réseau a été pensé pour faciliter les déplacements et inciter les habitants à laisser la voiture pour le bus.» Il n'y a plus qu'à se laisser transporter par Oléane...

Témoignage

Gilbert Borré,

président de l'association Bien vivre à la Chaume

Le futur réseau sera plus intéressant

«Comme à chaque fois que des changements se préparent dans le quartier de la Chaume, nous avons été consultés. On nous a expliqué ce qui allait changer et on nous a montré le plan du futur réseau avec les modifications envisagées avant même que le projet ne soit définitivement arrêté. Nous sommes satisfaits et n'avons rien trouvé à redire d'autant que le futur réseau sera plus intéressant : les nouveaux horaires nous semblent bien adaptés et les circuits permettent d'aller plus loin, notamment jusqu'au pôle hospitalier et au lac de Tanchet.»



Enquête déplacements

Réalisée entre septembre 2010 et janvier 2011

auprès de 1700 foyers du canton des Sables-d'Olonne, l'enquête déplacements a permis d'obtenir une photographie de la mobilité quotidienne et des flux de déplacements des ménages. Elle a également servi pour élaborer la Politique Globale de Déplacements (PGD) et restructurer le réseau de transport urbain ■



Lutter contre les eaux parasites

Avec la station d'épuration du Petit-Plessis, la CCO s'est donné les moyens de traiter efficacement les eaux usées du territoire. Mais pour contenir les coûts de traitement, il faut aussi que chacun respecte la réglementation sur la séparation des réseaux d'eaux usées et pluviales. Explications.

Sur l'agglomération du Pays des Olonnes le réseau d'assainissement est en majeure partie séparatif: il permet de ne collecter que les eaux usées ou domestiques en vue de les traiter ensuite à la station d'épuration. Les eaux de pluie qui circulent dans des canalisations différentes n'ont, en effet, pas vocation à être traitées. Elles ne devraient pas non plus se retrouver dans le réseau d'eaux usées. Et pourtant... Une quantité importante d'eaux dites parasites parvient jusqu'à la station du Petit-Plessis. En 2011, 6,5 millions de m³ ont ainsi été traités alors que le volume consommé par les ménages n'était que de 2,6 millions de m³. Cette surcharge hydraulique

génère des coûts de fonctionnement, notamment en électricité, très importants pour la collectivité. Sans compter que la station n'a pas été dimensionnée pour traiter continuellement de tels volumes.

Cette situation est d'autant plus dommageable qu'elle est tout à fait évitable. Ces eaux parasites sont en effet de deux ordres : d'infiltration ou de captage. Les premières sont des eaux du sous-sol qui s'introduisent dans le réseau d'eaux usées par le biais de canalisations, de regards ou de branchements non étanches. Les secondes proviennent des réseaux unitaires par le biais du ruissellement des surfaces imperméabilisées (voiries, habitations...) ou d'un

En 2011, 3,9 millions de m³ d'eaux parasites ont dû être traités par la station du Petit-Plessis. Une surcharge hydraulique trop importante...



ENTRETIEN

Nouvelle collecte des déchets

Conserver une qualité de service



Depuis le 7 janvier, la société Urbaser Environnement collecte les déchets ménagers du Pays des Olonnes. Entretien avec Bastien Losfeld, représentant du nouveau prestataire.

Comment se sont passés les premiers jours ?

C'était très intense car nous avions à cœur de conserver une qualité de service au moins

équivalente à celle du précédent prestataire. Notre premier challenge a été de mettre en place une organisation efficace pour faire face à la diminution du nombre de collectes. Le prochain sera de préparer la saison. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur un parc de véhicules neufs et sur les anciennes équipes qui connaissent le territoire.

Quelle organisation avez-vous mise en place ?

Nous avons dû modifier les circuits car les volumes collectés sont plus importants à chaque passage. De plus, la réduction

réseau d'eaux usées défaillant à cause de branchements non conformes (gouttières ou trop plein de puits raccordés dans le réseau d'eaux usées). Les particuliers doivent donc s'assurer de la parfaite séparation de leurs réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et de leur étanchéité respective. Ils respecteront ainsi le fonctionnement en séparatif imposé sur le territoire. De leur côté, les collectivités réalisent d'importants investissements pour lutter contre l'infiltration de ces eaux parasites dans le réseau d'assainissement: réhabilitation des réseaux défectueux, mise en séparatif des réseaux encore unitaires, vérification des aménagements de voirie... Elles ont lancé des campagnes de contrôle chez les particuliers afin de vérifier la conformité des branchements. En dernier recours, un doublement de la surtaxe d'assainissement pourra être appliqué si cette non-conformité n'est pas corrigée.

de la fréquence de collecte a engendré une diminution du temps de collecte global et une optimisation du service.

Quels retours avez-vous des habitants ?

Les premiers jours, la CCO a reçu une centaine d'appels quotidiens de personnes qui ne se souvenaient plus du jour de collecte. Mais globalement, le message semble compris et bien perçu : les habitants de la CCO ont parfaitement intégré les nouvelles habitudes ■

Mot de l'opposition

Rôle de l'opposition au sein de la Communauté de communes des Olonnes

Les élus de la CCO, Président en tête, ont bien voulu accéder à notre demande justifiée sur le plan légal d'un droit d'expression dans ce bulletin de la CCO.

Cela nous permet d'exprimer d'abord le rôle que tentent de jouer les oppositions au sein de la CCO. Certes, le pouvoir est concentré aux mains du Bureau donc aux accords ou désaccords entre les maires des 3 communes adhérentes à la CCO. Les oppositions ne peuvent alors que jouer un rôle marginal d'autant plus qu'elles ne comprennent que 4 délégués sur les 38 qui composent le conseil communautaire (deux pour Olonne-sur-Mer, deux pour Château d'Olonne, zéro pour les Sables d'Olonne). Mais les oppositions ont le droit d'exprimer ce que les autres élus ne peuvent faire, par solidarité majoritaire.

Elles se font entendre en attirant l'attention des élus sur l'essentiel, à savoir :

- La CCO, après ses heures de gloire, est en crise car le triumvirat qui la dirige est en proie à des tiraillements paralysants. Les oppositions sont donc là pour rappeler que la CCO a besoin de cohésion pour avancer et d'un projet pour le Pays des Olonnes.
- Les compétences transférées à la CCO submergent le budget par des frais de fonctionnement qui mobilisent à l'excès les moyens financiers de la CCO. Celle-ci se trouve privée de moyens pour remplir sa mission essentielle qui est d'investir pour stimuler l'économie locale, l'emploi, le logement, la solidarité...

Les projets CCO doivent répondre aux besoins du Pays des Olonnes de demain ils ne doivent pas être le fruit de compromis réducteurs (projet de piscine communautaire) ■

Pour les délégués, élus CAP VRAI de Château d'Olonne
Jean-Claude ROSSIGNOL, Clément CHARRIER

Le principe d'expression des groupes d'opposition est fixé par la loi du 27 juillet 2002, codifié à l'article 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. » Etant donné que ces dispositions sont rendues applicables aux établissements publics de coopération intercommunale par l'article 5211-1 du CGCT, le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 21 décembre 2012, a défini les modalités d'expression accordées à l'opposition communautaire dans Énergie Océane.



Une nouvelle crèche en 2014

Fin 2014, une nouvelle crèche va ouvrir sur l'Île-Vertime en remplacement de trois structures plus anciennes.

Présentation.

Le long du boulevard de l'Île-Vertime, face à la zone portuaire des Sables-d'Olonne, les anciens ateliers municipaux vont laisser place, après dépollution des sols, à un nouveau quartier d'environ 1,5 ha. Au milieu d'un programme de 180 logements dont la moitié en logement social et au-dessus d'un parking souterrain, une vaste crèche de 650 m² va prochainement être construite. Élément phare de ce site en mutation, elle ouvrira ses portes fin 2014.

Porté par la CCO depuis 2009, le projet a consisté à regrouper dans un bâtiment très contemporain les deux petites structures situées dans le centre-ville des Sables-d'Olonne ainsi que la crèche associative Les Petits Lutins. La mise aux normes de ces trois bâtiments s'avérant difficile et trop coûteuse, il a semblé plus judicieux d'en construire un nouveau répondant aux dernières évolutions. Plus facile d'accès, la future crèche proposera en outre 50 berceaux soit 12 places de plus que la capacité d'accueil des trois structures initiales.

La CCO a acheté au promoteur les bâtiments en Vefa – vente en état futur d'achèvement – et a confié leur aménagement à un architecte très spécialisé dans la petite enfance. L'aménagement intérieur se fera également en concertation avec le personnel actuel mais aussi avec les services de la Protection Maternelle et Infantile, et de la CAF pour des raisons d'agrément et de subvention. Le coût de l'opération s'élève à 1,4 million HT dont 730 000 euros HT pour le bâtiment.

La crèche dont le nom reste encore à définir viendra renforcer la capacité d'accueil en petite enfance sur le Pays des Olonnes puisqu'une structure équivalente, Les Baigneurs, dotée d'une capacité de 50 berceaux, existe aussi au Château-d'Olonne.

Poussez les portes du Conservatoire

Du 13 au 18 mai, le Conservatoire ouvre ses portes aux visiteurs. L'occasion de découvrir ce bel outil... en musique !

Inauguré en octobre 2011, le Conservatoire de musique Marin-Marais va se laisser découvrir pendant une semaine à l'occasion de portes ouvertes combinant des visites guidées et des répétitions publiques. À travers cet événement, les élus souhaitent en effet modifier l'image un peu élitiste que peut encore avoir un conservatoire en dévoilant le quotidien de l'établissement. Conçu uniquement en rez-de-chaussée, ce beau bâtiment lumineux de 1800 m² a été pensé pour les besoins très spécifiques de la pratique musicale. Mais l'heure n'est plus aux enseignements austères, l'apprentissage musical se veut désormais ludique et convivial en faisant la part belle aux pratiques collectives et à tous les styles. Les visiteurs

pourront notamment découvrir le studio conçu pour permettre aux groupes de répéter ou d'enregistrer des maquettes. Mais aussi faire le tour des différents espaces, le vaste auditorium, le centre de documentation et d'écoute, les salles d'enseignement...

600 élèves

Du chant choral aux percussions, des cordes aux instruments à vent, de l'accordéon à la guitare ou au piano, de la musique de chambre aux musiques actuelles, chaque pratique musicale dispose en effet d'une salle dédiée. Jeunes et adultes, ils sont déjà six cents élèves à avoir poussé la porte du conservatoire cette année pour suivre l'un des cours dispensés par les 23 enseignants. Parmi les dernières nouveautés : une

EN BREF

Renouvellement des instruments de musique

La CCO qui gère le Conservatoire depuis 1994 a passé un marché sur trois ans afin de renouveler son parc d'instruments vieillissant. Une trentaine d'instruments – cordes, cuivres et accordéons – ainsi que trois pianos à queue vont ainsi être achetés. À l'exception des pianos, ils sont ensuite loués aux jeunes instrumentistes en phase d'apprentissage ■

rtés
oire!



classe de chant lyrique a été créée en novembre 2012, tandis que la classe accordéon, ouverte à la rentrée 2011, était confortée.

Dans sa volonté d'élargir le spectre des enseignements, le Conservatoire s'ouvre aussi très volontiers aux pratiques amateurs, notamment à plusieurs chorales associatives. Les choristes disposent désormais de salles de répétitions à la qualité acoustique remarquable. Une réflexion a également été menée pour

faciliter l'accès à la musique : certains instruments sont ainsi loués aux élèves et la cotisation est désormais mensualisée. Un vrai plus pour les familles ! Tout au long de l'année, les répétitions publiques sont aussi le moyen de faire découvrir gratuitement la musique aux habitants. À l'occasion des portes ouvertes, des actions de sensibilisation incitant petits et grands à préserver leur audition seront également menées.

Bibliothèques connectées

Le nouveau logiciel de gestion des bibliothèques permet de faire un pas de plus dans la mise en réseau.

En charge du logiciel de gestion des bibliothèques, la CCO a décidé de le remplacer par un système plus moderne qui va améliorer la mise en réseau des trois bibliothèques du territoire. Répondant au joli nom d'Orphée, ce nouveau logiciel va permettre aux personnels de gérer les prêts, les achats et la classification. Mais il permettra également aux utilisateurs inscrits à une bibliothèque ou au réseau des bibliothèques de consulter à distance le fonds des trois bibliothèques et de vérifier depuis leur ordinateur la disponibilité de tel ou tel ouvrage. Si le livre est déjà emprunté dans la bibliothèque de leur commune, ils pourront le réserver dans l'une des deux autres, sous réserve qu'ils soient détenteurs de la carte réseau. En attendant l'ouverture de la mise en réseau prévue le 4 juin, les bibliothécaires et le médiateur du livre travaillent sur l'harmonisation du réseau et plus particulièrement sur le règlement et la durée des prêts.



Les moments musicaux du mardi

Chaque mardi, à 19h, le Conservatoire propose un concert gratuit et ouvert à tous. Pendant environ une heure, les élèves de l'école de musique ou des artistes professionnels spécialement invités se produisent sur scène. Ces rendez-vous très prisés du public sont très éclectiques puisque d'un mardi à un autre, on peut écouter du tango argentin, des cuivres et des orgues, un quintet de jazz, de la musique réunionnaise... ■

Invité prestige

Invité d'honneur de l'Abbaye en fête, le groupe Sirba Octet se produira le 22 juin à 21 h sur l'esplanade du Conservatoire.

Spécialistes de la musique klezmer, ces huit musiciens exceptionnels issus, pour la plupart, de l'Orchestre de Paris, sont des habitués des grandes scènes européennes. Les festivaliers auront l'occasion d'écouter un instrument peu courant, le cymbalum ■



Prenez bonnes notes !

Pour sa cinquième édition, le festival Abbaye en fête va continuer d'explorer les styles musicaux en empruntant le thème des escales. Du 20 au 26 juin, l'esplanade du Conservatoire sera le cadre de concerts inédits et gratuits d'une très grande qualité dont le concert du Sirba Octet, le 22 juin, à 21 h. Embarquons ensemble pour ce beau voyage musical et convivial !

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES OLLONNES

3 avenue Carnot - BP 80391
85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX
Tél : 02 51 23 84 40
Fax : 02 51 32 02 87
E-mail : info@cc-ollonnes.fr
Site : www.cc-ollonnes.fr

Photographie : Alix Laveau



Communauté de
Communes des
Ollonnes

L'Energie océane aux Sables d'Olonne